



Perpignan le vendredi 9 mars 2012

Monsieur, Madame, le (a) Président (e),

A l'occasion des journées nationales de l'autisme, une manifestation est organisée en vue de faire connaître et reconnaître ce handicap.

A cet effet, Madame la directrice de l'Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail (ESAT) de Tordères a souhaité obtenir pour la huitième année le soutien du Comité pour l'organisation d'une randonnée pédestre.

Le Comité directeur, dans son unanimité, a décidé de soutenir et d'apporter son concours à cette action.

De quoi s'agit-il?

Il s'agit, pour une cinquantaine d'entre nous (ou plus) de parrainer ce jour du **samedi 12 mai 2012**, un jeune adulte atteint d'autisme et de l'accompagner au cours de la randonnée pédestre qui se déroulera cette année à la salle aux contes de TRESSERRE.

Après les discours d'usage et autres formalités, un repas préparé par ces jeunes adultes sera partagé entre tous les participants. **Coût 10 €** Chèques à l'ordre du Comité départemental de la randonnée pédestre des Pyrénées-Orientales.

Cette manifestation, qui se déroulera dans un esprit d'échange, de partenariat, de rencontre à travers un défi sportif et convivial, réunira les personnes handicapées et leur famille, les membres de l'association "Sésame Autisme Roussillon", les membres des associations des randonneurs, les professionnels ainsi que les sympathisants.

Elle sera soutenue par les partenaires de l'ESAT de Tordères et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. L'information sera diffusée largement dans la presse pour faire connaître et reconnaître le handicap de ces jeunes adultes.

Pour des questions d'organisation et d'intendance, il est demandé aux personnes intéressées par cette initiative de bien vouloir se faire connaître auprès du Comité **avant le vendredi 27 avril 2012**.

Comptant sur votre soutien pour la diffusion de cette information, je vous prie de recevoir, cher(e) Président(e) mes cordiales salutations.

Marcel MARTINEZ
Président du Comité

les chemins, une richesse partagée.



Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales
Maison Départementale des Sports, rue René Duguay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN
Tél: 04 68 61 48 85 - Fax: 04 68 51 33 82 - cdrp66@wanadoo.fr - www.cdrp66.org

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr
Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le
Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.